

LE POUVOIR RÈGLE SES COMPTES, L'INDUSTRIE PAIE LE PRIX

En rejetant l'offre de reprise portée par Mathieu Pigasse pour Fibre Excellence, le tribunal de commerce de Toulouse adresse un message désastreux aux salariés, aux territoires et à l'industrie française. Une fois encore, les tribunaux de commerce donnent le sentiment que les considérations industrielles et sociales pèsent moins lourd que d'autres intérêts. Soyons clairs. La Filpac CGT n'a jamais été l'avocat de Mathieu Pigasse. Ce n'est pas le sujet. Ce qui nous importe, ce sont les emplois, les outils industriels et l'avenir de toute une filière. Or, il semblait plus urgent de mater Mathieu Pigasse que de sauver des emplois. Parmi les offres en présence, seule, celle de Pigasse permettait de préserver l'activité sur les deux sites de Fibre Excellence. Pourtant, plutôt que d'examiner ce projet à l'aune de son intérêt industriel, le gouvernement a choisi de le discréditer publiquement. Les déclarations de Roland Lescure, ministre de la Désindustrialisation, la semaine dernière à l'Assemblée nationale, ne laissent guère de place au doute : « *Cinq misérables millions d'euros. Cinq millions, c'est beaucoup d'argent, mais par rapport à 300 millions d'appuis de l'État, ça me rappelle, non pas Robin des Bois, mais plutôt le shérif de Nottingham, qui fait des actions avec l'argent des autres.* » Cette sortie politique occulte une réalité beaucoup plus simple. Les demandes formulées par Combat Holding n'avaient rien d'extravagant. Elles visaient à corriger des déséquilibres

créés et entretenus par l'État lui-même : garantir un approvisionnement supplémentaire en bois via l'Office national des forêts, réintégrer le site de Saint-Gaudens dans le système européen des quotas carbone et revaloriser les contrats de rachat d'électricité conclus avec EDF. Autrement dit, donner à l'entreprise les moyens de redevenir compétitive.

Le contraste est saisissant. Pendant que le tribunal accorde un délai supplémentaire pour examiner une nouvelle offre concernant Saint-Gaudens, il prononce la liquidation du site de Tarascon. Pourtant, l'État doit encore plusieurs millions d'euros au titre des quotas carbone, une somme qui aurait permis de prolonger l'activité et de laisser une véritable chance à une solution industrielle.

Au-delà de Fibre Excellence, c'est désormais l'avenir de toute une filière qui vacille. À commencer par Chapelle Darblay. Sans Fibre Excellence, la papeterie normande perd l'un de ses principaux actionnaires

et voit s'éloigner un peu plus la perspective de son redémarrage. Des années de promesses, de déclarations solennelles et d'annonces ministérielles pour rien.

Ce dossier révèle surtout les contradictions d'un

pouvoir qui se présente comme le champion de la souveraineté industrielle. Derrière les discours, la réalité est tout autre. Lorsque vient le moment de sauver des emplois, des sites industriels et un savoir-faire stratégique, l'État tergiverse.

La Filpac CGT refuse qu'une politique industrielle se mesure au nombre de discours prononcés dans les hémicycles. Elle se juge à une seule chose : les usines qui fument et produisent avec des salariés qui continuent de travailler. •



Pendant que le tribunal accorde un délai supplémentaire pour examiner une nouvelle offre concernant Saint-Gaudens, il prononce la liquidation du site de Tarascon.